Arrondi en caisse : un « petit geste » qui a rapporté des millions aux associations

29/12/2020 à 19h01



Mis bout à bout, les tout petits dons peuvent générer des sommes importantes. C'est le cas de l'arrondi en caisse, qui a permis de récolter 7 millions d'euros pour les associations en 2019, rapporte LCI sur son site Internet. Le principe est simple : au moment de régler ses achats, le client se voit proposer d'arrondir la somme. Les centimes ainsi récoltés sont ensuite reversés à certaines des 1 300 associations partenaires de l'opération. Lancée en 2013, l'initiative est aujourd'hui proposée dans 8 000 magasins, indique le média.

Site de l'arrondi

Le Point